

## **AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE JURISTES A LA BEAC**

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est une Banque Centrale commune aux six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), à savoir la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Gabonaise, la République de Guinée Equatoriale et la République du Tchad. Le capital de la BEAC est de 88 milliards de F CFA, réparti à parts égales entre les Etats membres . Son siège social est fixé à Yaoundé en République du Cameroun.

La BEAC a pour missions de *i*) définir et conduire la politique monétaire de l'Union, *ii*) émettre les billets de banque et les monnaies métalliques, *iii*) conduire la politique de change de l'Union, *iv*) détenir et gérer les réserves de change de l'Union et, *v*) promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement et règlement.

**La BEAC organise, en septembre 2009, un concours en vue de recruter, après une période de stage probatoire d'une durée n'excédant pas un an, des Agents d'Encadrement Supérieur Juristes.**

Le concours est ouvert exclusivement aux ressortissants des six Etats de la Zone d'Emission de la BEAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad), jouissant de leurs droits civiques et âgés de 32 ans au plus (nés après le 31 août 1977). Cette limite d'âge est portée à 35 ans au plus (nés après le 31 août 1974) pour les candidats disposant d'une expérience d'au moins 5 ans dans les professions juridiques ou judiciaires suivantes : barreau, magistrature, service juridique d'entreprise, enseignement supérieur.

Les Agents recrutés sont appelés à servir soit à son siège central à Yaoundé (Cameroun), soit dans les Directions Nationales, Agences et Bureaux dans les six Etats membres de la CEMAC.

### **I.- FORMATION ET NIVEAU D'ETUDES REQUIS**

Compte tenu des enjeux et de la délicatesse des dossiers traités, tous les candidats doivent justifier d'un niveau universitaire de troisième cycle en droit privé : au minimum le DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) ou un DESS (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) avec impérativement une spécialisation en droit et contentieux des affaires, en droit bancaire, en droit harmonisé et intégration juridique. Les candidats titulaires d'un DESS devront avoir effectué des études de premier et second cycles universitaires en droit privé.

En plus de cette solide formation juridique, les candidats doivent avoir des connaissances générales en matière économique, financière et monétaire.

## **II. - COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite d' autorisation à participer au concours ;
- Un curriculum vitae avec deux photos d' identité de format 4x4 ;
- Une fiche d' état civil ;
- Une copie conforme du Baccalauréat et des diplômes d' études supérieures ou des attestations de réussite;
- Une attestation de l' employeur confirmant l' exercice d' une activité professionnelle pendant cinq ans au moins à des fonctions du niveau d' encadrement pour les candidats nés entre le 31 août 1974 et le 31 août 1977 ;
- Un extrait de casier judiciaire, bulletin n° 2 ou n° 3 datant de moins de trois mois.

***N. B. Les vérifications de l' authenticité des diplômes seront menées ultérieurement par la BEAC***

## **III.- EPREUVES DU CONCOURS**

Après présélection sur dossiers, les candidats retenus seront convoqués aux épreuves écrites portant sur les matières juridiques.

Les candidats déclarés admissibles passeront également, pour être définitivement retenus, des épreuves juridiques orales, des tests psychotechniques et un entretien.

Les modalités de déroulement des épreuves seront précisées dans la lettre de convocation.

## **IV- STAGE DE FORMATION ET INTEGRATION DANS LES EFFECTIFS DES AGENTS D'ENCADREMENT SUPERIEURS**

Les candidats déclarés définitivement admis au concours devront ensuite suivre un stage probatoire rémunéré d' une durée n' excédant pas 12 mois, à la fois théorique et pratique, au Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels de la

Banque à Yaoundé, dans les différentes Agences et dans certaines structures professionnelles spécialisées.

Un Certificat médical d'aptitude à l'exercice des métiers de la Banque établi par un médecin du travail sera exigé avant l'entrée au centre de formation.

Pour être intégré dans l'effectif des Agents d'Encadrement Supérieur de la BEAC, le stagiaire devra avoir obtenu une note d'appréciation générale au moins égale 12 sur 20 à l'issue de cette formation. Un contrat de travail à durée indéterminée lui sera alors proposé. Dans le cas contraire, il sera mis fin au processus de son recrutement.

## V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier de candidature complet le **24 juillet 2009** au plus tard à l'une des adresses suivantes où elles pourront également se procurer la brochure du concours.

### \* Par courrier :

- BEAC - Services Centraux -DRH – BP 1917- Yaoundé (Cameroun) ;
  - BEAC - Direction Nationale – BP 83 -Yaoundé (Cameroun) ;
  - BEAC - Direction Nationale – BP 851 - Bangui (RCA) ;
  - BEAC - Direction Nationale – BP 126 – Brazzaville (Congo) ;
  - BEAC - Direction Nationale – BP 112 – Libreville (Gabon) ;
  - BEAC - Direction Nationale – BP 501 – Malabo (Guinée Equatoriale) ;
  - BEAC - Direction Nationale – BP 50 – N'djamena (Tchad) ;
  - BEAC - Bureau Extérieur – 48, Avenue Raymond Poincaré 75016 Paris (France).
- \* Par courrier électronique : [concours2009@beac.int](mailto:concours2009@beac.int)

oooOOooo